

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE



SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE



Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil de pays - Sao Tomé-et-Principe*, veuillez contacter

Section de publications
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900
Télécopie: +251-11-551-4416
Adresse électronique: ecainfo@uneca.org
Web: www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2016 Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés
Premier tirage : mars 2016

ISBN : 978-99944-68-22-5

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Remerciements	v
Sao Tomé-et-Principe en bref	vii
1 Vue d'ensemble	1
2 Contexte national et sous-régional	2
3 Performances économiques	5
3.1 Croissance économique et performances sectorielles	5
3.2 Politique budgétaire	7
3.3 Inflation et politique monétaire	7
3.4 Compte courant	8
3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement	10
4 Développement social	12
4.1 Dynamique démographique	12
4.2 Pauvreté et emploi	12
4.3 Santé	13
4.4 Éducation	14
4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union africaine	16
5 Principaux défis	17
5.1 Contexte et justification	17
5.2 Possibilités de financement interne de l'économie	17
5.3 Progrès réalisés et mesures envisagées en ce qui concerne le financement interne de l'économie à Sao Tomé-et-Principe	18
5.4 Perspectives et recommandations pour améliorer le financement interne de l'économie à Sao Tomé-et-Principe	20
6 Conclusion	22
7. Évaluation de la qualité des données nationales	23
Références bibliographiques	24

Liste des encadrés

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Sao Tomé-et-Principe	3
Encadré 2: Prévion pour l'économie de Sao Tomé-et-Principe	6

Liste des figures

Figure 1: Taux de croissance du PIB réel de Sao Tomé-et-Principe, de l'Afrique centrale et de l'Afrique	2
Figure 2: Parts sectorielles dans le PIB et taux de croissance des principaux sous-secteurs d'activité en 2014	5
Figure 3: Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB et taux de croissance en 2014	6
Figure 4: Évolution du taux d'inflation et du taux d'intérêt (2011-2015)	8
Figure 5: Solde du compte courant (en pourcentage du PIB)	8
Figure 6: Structure du commerce extérieur (2014)	9
Figure 7: Flux nets d'investissement direct étranger entrant à Sao Tomé-et-Principe (en millions de dollars des États-Unis)	10
Figure 8: Évolution de la population par tranche d'âge (en milliers)	12
Figure 9: Taux de pauvreté (2000 et 2010) et évolution du taux de croissance du PIB réel par habitant (2000-2015)	13
Figure 10: Taux de mortalité néonatale et infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	14
Figure 11: Taux net de scolarisation du primaire/secondaire et taux d'alphabétisation des 15-24 ans	15

Liste des tableaux

Tableau: Finances publiques (2011-2015, en pourcentage du PIB)	7
--	---

REMERCIEMENTS

L'objectif de la série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique est de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région en vue d'une transformation économique qui favorisera une croissance soutenue et un développement social durable, renforcera l'intégration régionale et facilitera la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le résultat de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la Commission et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays de Sao Tomé-et-Principe a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique pour l'Afrique, chargée de la diffusion du savoir, et a été rédigé sous la supervision générale d'Émile Ahohe, Directeur du Bureau sous-régional de la Commission en Afrique

centrale. L'équipe de rédaction était coordonnée par Ghitu-I-Mundunge et comprenait Mamadou Malick Bal, Zhiyuan Qian, Abel Akara et Laurent d'Aronco.

D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par l'Institut national de statistique de Sao Tomé-et-Principe et la Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses.

Nous tenons également à remercier le Professeur Désiré Avom pour ses critiques d'expert, et Open Data Watch pour l'examen et l'analyse des données.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE EN BREF

Informations générales		Classements	
Sous-région	Afrique centrale	Indice de développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement)	143/188 (2014)
Langue officielle	portugais	Indice des inégalités entre les sexes (Programme des Nations Unies pour le développement)	n/d
Monnaie	dobra de Sao Tomé	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (Fondation Mo Ibrahim)	13/54 (2014)
Capitale	Sao Tomé	Indice de la facilité à faire des affaires (Banque Mondiale)	163/189 (2015)
Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s)	Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)	Indice de perception de la corruption (Transparency International)	66/168 (2015)



Croissance économique

L'amélioration du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel en 2014 tient à la bonne tenue de l'activité dans le secteur des services, en l'occurrence le commerce (24,4 % du PIB) et les transports et télécommunications (16,6 %). Le secteur tertiaire est le principal moteur de l'activité économique (66,5 %), suivi du secteur primaire (23,6 %) et du secteur secondaire (9,9 %). Selon le Fonds monétaire international, l'activité économique de Sao Tomé-et-Principe devrait continuer de progresser au rythme soutenu de 5,1 % en 2015.



Politique budgétaire

Grâce à une plus grande maîtrise en la matière, la situation des finances publiques est en amélioration constante depuis 2011, malgré un solde budgétaire qui demeure déficitaire. Alors que Sao Tomé-et-Principe est financée à plus de 90 % par l'aide internationale, les recettes publiques y ont baissé, passant de 26,3 % du PIB en 2013 à 25,1 % en 2014. Les dépenses publiques ont également baissé, de 35,7 % du PIB en 2013 à 32,3 % en 2014.



Inflation et politique monétaire

Depuis le rattachement de la monnaie nationale – le dobra – à l'euro en janvier 2010, l'inflation, notamment sa composante importée, diminue progressivement: elle est ainsi passée de 11,9 % en 2011 à 6,3 % en 2014.



Compte courant et performance commerciale

Entamée en 2011, la tendance à l'allègement du déficit du compte courant s'est prolongée; le solde de la balance courante s'est établi à -10,7 % du PIB en 2014, contre -17 % en 2013. Ce résultat est imputable à l'amélioration du solde commercial, qui est passé de -38,3 % du PIB en 2013 à -37,7 % en 2014, du fait de l'accroissement des exportations de cacao et, dans une moindre mesure, du regain d'activité dans les services tournés vers l'extérieur (voyage et tourisme).



Investissement direct étranger

En baisse constante depuis 2010, les flux entrants d'investissement direct étranger à Sao Tomé-et-Principe ont augmenté de 82 % en 2014, pour s'établir à 20 millions de dollars, contre 11 millions l'année précédente.



Dynamique démographique

Selon le dernier recensement effectué à Sao Tomé-et-Principe, la population totale est passée de 137 599 habitants en 2008 à 178 739 habitants en 2012. Elle est relativement jeune, puisque 52,1 % des habitants ont moins de 20 ans, alors qu'il n'y a que 3,8 % de personnes âgées de 65 ans et plus.



Pauvreté

L'enquête sur le budget des familles réalisée en 2010 a montré que 66,2 % de la population de Sao Tomé-et-Principe vivait en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 30 071 dobras (1,5 dollar) par jour. La pauvreté est plus importante chez les femmes (71,3 %) que chez les hommes (63,4 %).



Emploi

Le taux de chômage national s'élève à 13,6 %. Chez les femmes, ce taux est de 19,7 %, tandis qu'il est de 9,3 % chez les hommes. Par ailleurs, parmi les jeunes chômeurs, 32,7 % ont moins de 24 ans et 59,6 % moins de 34 ans. Le manque de qualifications apparaît clairement comme l'une des causes du chômage des jeunes.



Santé

Des progrès ont été réalisés depuis 1990 en matière de réduction de la mortalité infantile. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes, qui était de 53,6 en 1990, est descendu à 34,2 en 2012. Des progrès ont été également obtenus en matière de réduction des décès néonataux. Le taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes était de près de 30,1 en 2014, contre 71,1 en 2001.



Éducation

Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans à Sao Tomé-et-Principe est estimé à 90,1 % en 2012, en hausse par rapport aux 70 % constatés en 2001. Il est de 94,9 % chez les hommes et de 85,5 % chez les femmes. En matière d'éducation primaire, le taux net de scolarisation, garçons et filles confondus, est passé de 96,6 % en 1990 à 97 % en 2013, soit le niveau le plus élevé d'Afrique centrale.



Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union Africaine

Sao Tomé-et-Principe a presque atteint la parité en matière de scolarisation dans le secondaire, le taux brut de scolarisation étant de 84,6 % pour les filles et de 76,2 % pour les garçons. Toutefois, seulement 18,2 % des membres du Parlement sont des femmes, et le taux d'activité des femmes (45 %) reste beaucoup plus faible que celui des hommes (78 %).

VUE D'ENSEMBLE

L'activité économique a évolué favorablement à Sao Tomé-et-Principe au cours de ces dernières années. L'économie a en effet enregistré une croissance de 4 % en 2013 et de 4,9 % en 2014, selon l'Institut national de la statistique. Cette dynamique s'est poursuivie en 2015 avec une croissance de 5,1 %, selon le Fonds monétaire international. La situation des finances publiques est également en amélioration constante. De plus, le niveau de la dette extérieure s'est nettement réduit après qu'a été atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2007. L'inflation diminue progressivement, dans un contexte caractérisé par l'arrimage de la monnaie nationale à l'euro. La tendance à l'allègement du solde du compte courant entamée en 2011 s'est prolongée en 2014, grâce à l'amélioration du solde commercial.

Les indicateurs sociaux n'ont pas connu d'amélioration notable. Des avancées ont été enregistrées sur certains objectifs du Millénaire pour le développement, dont ceux ayant trait à la

scolarisation primaire, à la parité filles/garçons dans l'enseignement primaire et au ralentissement de la propagation du VIH/sida. Il subsiste toutefois de nombreuses insuffisances en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, de mortalité infantile et de santé maternelle.

Le niveau limité des ressources internes fait partie des contraintes majeures qui ne permettent pas à ce pays de s'inscrire résolument dans une trajectoire de croissance inclusive. La structure de production reste en effet dominée par les activités à faible productivité dans les secteurs traditionnels des services et de l'agriculture, faute notamment de financements suffisants et orientés spécifiquement vers le renforcement des capacités de production et d'exportation. Les pouvoirs publics devront donc redoubler d'efforts pour élargir leur espace budgétaire au-delà des ressources extérieures, s'ils envisagent de faire de grands progrès dans la diversification des activités vers les services modernes tels que le tourisme, le transport et les télécommunications.

2

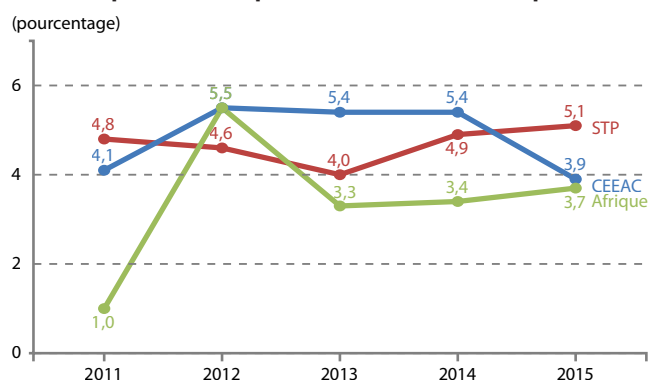
CONTEXTE NATIONAL ET SOUS-RÉGIONAL

Sao Tomé-et-Principe est la plus petite économie de l’Afrique centrale, avec un PIB estimé à 335,1 millions de dollars en 2014. Après un recul de 4,8 % en 2011 à 4,6 % en 2012 puis à 4 % en 2013, l’activité économique s’est redressée et le taux de croissance du PIB réel s’est établi à 4,9 % en 2014, à un niveau resté inférieur à la moyenne des pays de la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (5,4 %) mais supérieur à celle de l’Afrique (3,4 %) (voir figure 1). Dans ce contexte, le nouveau gouvernement issu des élections législatives du 12 octobre 2014 s’est engagé à poursuivre les réformes déjà entreprises. Son objectif est de relever les défis économiques et financiers auxquels est confrontée Sao Tomé-et-Principe et de placer l’économie sur une trajectoire de croissance forte et inclusive, permettant de réduire la pauvreté. Aussi, selon les projections du FMI, la croissance devrait-elle

continuer à progresser pour se hisser à 5,1 % en 2015, au-dessus des moyennes de la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (3,9 %) et de l’Afrique (3,7 %).

Cette performance au plan économique a été enregistrée dans un contexte international marqué par: i) la baisse des cours du pétrole, dont le pays est importateur net; ii) la dépréciation de la monnaie nationale – le dobra – par rapport au dollar des États-Unis; et iii) la reprise progressive de l’activité dans les pays industrialisés partenaires de Sao Tomé-et-Principe, en particulier le Portugal. Il est à noter que l’activité économique à Sao Tomé-et-Principe est dépendante des ressources extérieures, notamment l’aide publique au développement, estimée à 52 millions en 2013 selon la Banque mondiale.

Figure 1: Taux de croissance du PIB réel de Sao Tomé-et-Principe, de l’Afrique centrale et de l’Afrique



Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe et Fonds monétaire international.

Afin de relâcher les contraintes qui pèsent sur la compétitivité, en l’occurrence l’étroitesse de son marché et l’enclavement, le pays a adhéré à plusieurs accords de coopération aux niveaux régional et sous-régional. À ce titre, il est membre de la Communauté des pays de langue portugaise, de l’Organisation internationale de la Francophonie, de la Communauté économique des États de l’Afrique centrale et de la Commission du Golfe de Guinée. L’adhésion à ces institutions n’a toutefois pas encore produit les résultats escomptés (voir encadré 1).

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Sao Tomé-et-Principe

L'indice d'intégration régionale en Afrique vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre de mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Il s'agit d'un projet élaboré conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et le Commission économique pour l'Afrique. L'indice couvre les dimensions suivantes: i) la libre circulation

des personnes; ii) l'intégration commerciale; iii) l'intégration productive (développement de chaînes de valeurs régionales); iv) les infrastructures; et v) l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques. La section ci-dessous donne un aperçu pour certains indicateurs. Une description technique de l'indice se trouve sur le site de la CEA à l'adresse: www.uneca.org.

Performance global – 10^e rang dans la Commission économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) (score: 0,26). Le pays le plus performant dans la CEEAC est le Cameroun (score: 0,66). 27^e rang dans la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) (score: 0,17)*.

Libre circulation des personnes – première dans la CEEAC (score: 0,7). 24 ^e rang dans la CEN-SAD (0,18).	Intégration commerciale – 11 ^e rang dans la CEEAC (score: 0,001). Le pays le plus performant dans la CEEAC est le Cameroun (score: 0,98). 28 ^e rang à égalité dans la CEN-SAD (score: 0,000).	Intégration productive – 7 ^e rang dans la CEEAC (score: 0,18). Le pays le plus performant dans la CEEAC est le Burundi (score: 0,84). 12 ^e rang dans la CEN-SAD (score: 0,28).	Infrastructures – 7 ^e rang dans la CEEAC (score: 0,40). Le pays le plus performant dans la CEEAC est le Congo (score: 0,69). 24 ^e rang dans la CEN-SAD (score: 0,11).	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques – 10 ^e rang dans la CEEAC (score: 0,01). Le pays le plus performant dans la CEEAC est le Gabon (score: 1). 23 ^e rang dans la CEN-SAD (score: 0,28).
---	---	--	---	---

Libre circulation des personnes

Pour cette dimension de l'indice africain d'intégration régionale, les pays sont notés selon deux indicateurs: la part des protocoles ratifiés sur la libre circulation des personnes au niveau des communautés économiques régionales, d'une part, et le nombre d'autres pays africains dont les ressortissants sont autorisés à entrer sans visa ou avec un visa à l'arrivée, d'autre part. Sao Tomé-et-Principe fait partie de la Communauté des États sahélo-sahariens, le pays a donc signé le paragraphe 2 du Traité sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence. Il a aussi, en tant que membre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, ratifié les articles 4 et 40 du Traité et du Protocole à l'appendice VII sur la libre circulation des personnes et le droit d'établissement. Le Traité de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale prévoit également depuis 2002 un passage séparé aux aéroports, ports et points d'entrées pour

les ressortissants de celle-ci. Sao Tomé-et-Principe applique 100 % des protocoles sur la libre-circulation des personnes. Cependant, le nombre d'autres pays africains dont les ressortissants peuvent entrer sans visa ou avec un visa à l'arrivée se limite à 10 (dont les ressortissants peuvent tous entrer sans visa).

Intégration commerciale

L'indice comprend plusieurs indicateurs concernant l'intégration commerciale, notamment les tarifs douaniers moyens sur les importations au sein des communautés économiques régionales et les importations et exportations de marchandises dans le même cadre, par exemple. Le commerce de service n'est pas inclus en raison de données insuffisantes sur ce type de commerce en Afrique. Le pays applique des tarifs douaniers d'environ 5 %, ce qui constitue un élément faible. Les importations de Sao Tomé-et-Principe à l'intérieur de la Communauté économique

des États de l'Afrique centrale représentent environ 12 % de son PIB; ses exportations vers la Communauté ne représentent que 0,2 % de son PIB.

Intégration productive

L'indice utilise en l'occurrence des indicateurs concernant le commerce intra-régional de biens en regardant leur complémentarité et leur nature. Au niveau de la production, Sao Tomé-et-Principe fait preuve d'une faible intégration régionale. Son indice de complémentarité est de 27 %, ce qui n'est pas suffisant pour permettre au pays de s'insérer dans une chaîne de valeur régionale par exemple. D'autre part, la part de ses exportations en biens intermédiaires (0,3 %) et de ses importations (0,08 %) révèle une très faible part du commerce intra-régional.

Infrastructures

Au niveau des infrastructures, le pays se situe à un niveau faible. Le pays se classe en 7^e position dans la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et en 24^e position dans la Communauté des États sahélo-sahéliens.

Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques

L'indice ne comprend qu'un seul indicateur sur l'intégration financière qui mesure le nombre d'autres pays de la même communauté économique régionale

avec lesquels la monnaie en question est partagée ou convertible. Étant donné que le Sao Tomé-et-Principe n'est membre de la zone de la Communauté financière africaine, le pays obtient une note faible par rapport à cet indicateur, relative aux autres pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté des États sahélo-sahariens. Des informations concernant la convergence des politiques macroéconomiques sont disponibles sur le site Web consacré à l'indice africain d'intégration régionale.

Conclusion

Sao Tomé-et-Principe jouit d'une bonne intégration en ce qui concerne la libre circulation des personnes. Cependant, le niveau faible de l'intégration commerciale, la faible intégration productive du pays, notamment dans le commerce de biens intermédiaires, et la faible performance dans la dimension de l'intégration financière et macroéconomique peuvent lourdement retarder l'intégration du pays au niveau régional. Il faut donc que le pays se concentre sur l'amélioration de ses conditions de production, pour qu'il puisse harmonieusement s'insérer dans les relations intra-africaines.

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans la prochaine mise à jour du présent profil de pays.

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

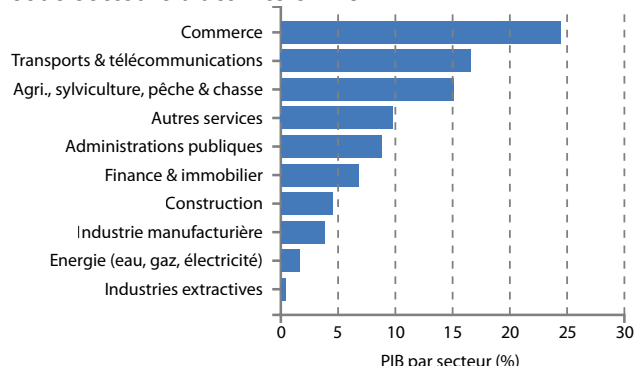
3.1 Croissance économique et performances sectorielles

L'amélioration du taux de croissance du PIB réel observée en 2014 tient à la bonne tenue de l'activité dans le secteur des services, en l'occurrence le commerce (24,4 % du PIB) et les transports et télécommunications (16,6 % du PIB) (voir figure 2).

Le secteur tertiaire est le principal moteur de l'activité économique (66,5 % du PIB en 2014), suivi du secteur primaire (23,6 %) et du secteur secondaire (9,9 %). L'incapacité de Sao Tomé-et-Principe à s'inscrire dans une dynamique de croissance économique compatible avec ses objectifs de réduction de la pauvreté tient donc en grande partie à la structure de son économie, qui reste dominée par les services et l'agriculture traditionnels. Le principal défi ici sera donc de créer les conditions d'une transformation structurelle

fondée sur la mise en valeur des ressources naturelles et le développement des services modernes. L'idée est notamment de diversifier les activités au-delà du cacao et du commerce de détail, en s'inspirant d'expériences réussies comme celle du Cabo Verde et en poursuivant les efforts de développement déjà initiés dans les secteurs du tourisme et des télécommunications, lesquels efforts se sont traduits par l'octroi en 2014 d'une licence d'exploitation à une compagnie de télécommunications angolaise. La question des économies d'échelle ne permet pas une exploitation optimale du secteur secondaire, en l'occurrence le secteur de l'industrie manufacturière qui n'a pesé que pour 3,8 % dans le PIB de Sao Tomé-et-Principe en 2014. En revanche, des possibilités existent du côté des services modernes, tels que le tourisme, le commerce et les télécommunications, pour impulser une dynamique de transformation structurelle.

Figure 2: Parts sectorielles dans le PIB et taux de croissance des principaux sous-secteurs d'activité en 2014

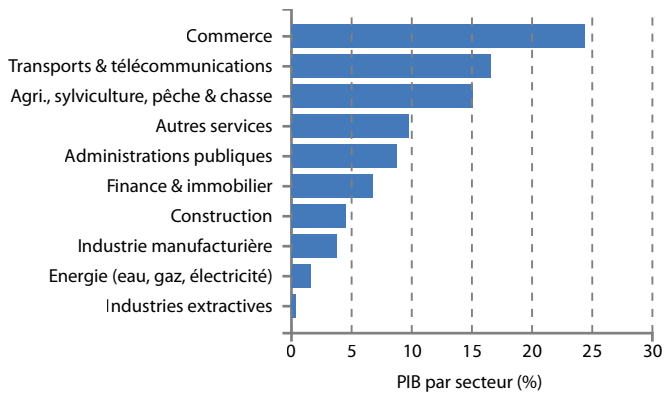


Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe.

La consommation des ménages est la principale composante de la demande globale, avec 76,3 % du PIB en 2014, contre 38,4 % pour l'investissement, 23,9 % pour la consommation publique et 11,1 % pour les exportations (voir figure 3).

Selon le Fonds monétaire international, dont les prévisions de croissance du PIB réel de Sao Tomé-et-Principe font partie des meilleures (voir encadré 2), l'activité économique devrait continuer à progresser au rythme soutenu de 5,1 % en 2015. Du côté de l'offre, ceci s'expliquerait par le développement du tourisme suite aux investissements effectués récemment, tandis que du côté de la demande

Figure 3: Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB et taux de croissance en 2014



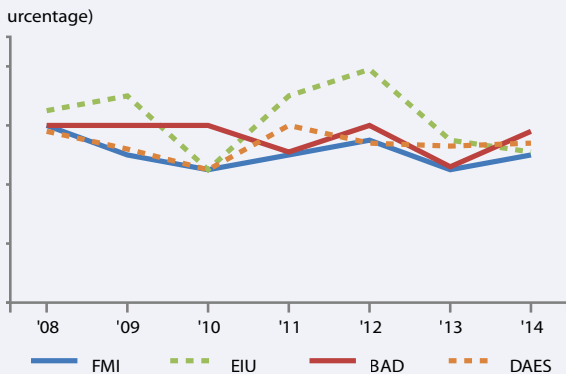
Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe.

l'amélioration de l'activité économique résulterait de l'accroissement de l'investissement public lié à la construction d'un port en eau profonde. Cette évolution devrait se confirmer en 2016, si la relance de l'économie mondiale se consolide.

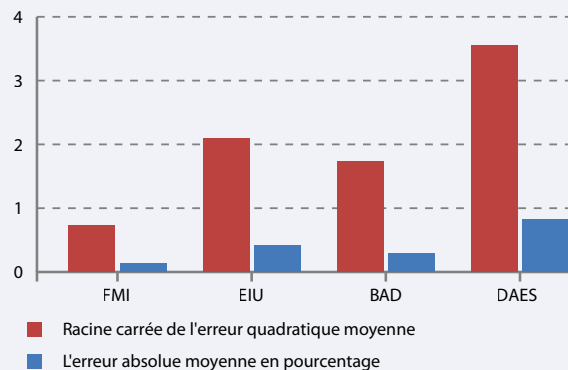
Encadré 2: Prévision pour l'économie de Sao Tomé-et-Principe

L'évaluation de la qualité des prévisions vise à renseigner les décideurs politiques sur la pertinence des projections des agrégats macroéconomiques effectuées par les structures nationales et internationales, en vue de leur fournir de meilleures orientations dans la formulation et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement. Les données pour réaliser l'évaluation sont issues de sources nationales et internationales. La présente analyse sur le taux de croissance économique est menée sur la base des données de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Economist Intelligence Unit (EIU) et du Fonds monétaire international (FMI) sur la période 2008-2014. Nous nous servons aussi des données du Département des affaires économiques et sociales (DAES) du Secrétariat de l'ONU sur la croissance du PIB (2001-2014). Les structures et institutions ont été classées sur la base de l'analyse des résultats issus de la technique de décomposition de Theil.

Prévisions du taux de croissance du PIB (en %)



Précision des prévisions



La racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne en pourcentage sont des mesures communes pour la précision des prévisions. Plus ces mesures sont élevées, moins précises sont les prévisions. Sur cette base, le Fonds monétaire international fournit de meilleures prévisions pour le taux de croissance. Potentiellement, ces résultats semblent orienter les décideurs vers le FMI monétaire international pour les prévisions de taux de croissance.

3.2 Politique budgétaire

Grâce à une plus grande maîtrise des dépenses publiques, la situation des finances publiques est en amélioration constante depuis 2011, malgré un solde budgétaire demeuré déficitaire. Alors que Sao Tomé-et-Principe est financée à plus de 90 % par l'aide internationale, les recettes publiques y ont baissé en 2014, passant de 26,3 % du PIB en 2013 à 25,1 %, en relation notamment avec le non-paiement des droits d'importation par la société ENCO, principal importateur de pétrole (voir tableau 1). Les dépenses publiques ont également baissé de 35,7 % du PIB en 2013 à 32,3 % en 2014, sous l'effet d'un meilleur contrôle des dépenses courantes et d'investissement. Au total, le déficit budgétaire global, avec les engagements comme base, a continué de s'alléger, de 9,4 % du PIB en 2013 à 7,2 % du PIB en 2014. Il devrait s'aggraver légèrement pour atteindre 8 % du PIB en 2015 en raison de l'accélération des dépenses d'investissement.

Tableau 1: Finances publiques (2011-2015, en pourcentage du PIB)

	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes	32	26,0	26,3	25,1	22,9
Pression fiscale (impôts et taxes)	14	15,2	15,1	14,7	14,7
Dons	16,7	9,1	9,5	8,7	6,5
Dépenses	44,1	37,3	35,7	32,3	30,9
Solde budgétaire global (base engagements)	-12,2	-11,3	-9,4	-7,2	-8,0

Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe.

Depuis que Sao Tomé-et-Principe a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2007, le niveau de la dette extérieure s'est nettement amélioré. Toutefois, le pays reste extrêmement dépendant des financements extérieurs du fait de l'incapacité de son économie à générer suffisamment de ressources internes. Une nouvelle ligne de crédit de l'ordre de 180 millions de dollars a par exemple été accordée par l'Angola en 2014 en vue de financer des projets

dans les transports, l'énergie, la santé et l'éducation. L'encours de la dette par rapport au PIB reste élevé même s'il a reculé, passant de 74,3 % en 2013 à 71,6 % en 2014. Il atteindrait 71,7 % en 2015.

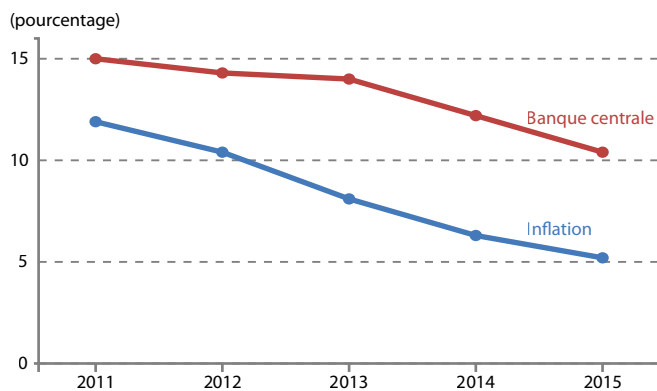
Parce que l'économie de Sao Tomé-et-Principe est depuis longtemps soutenue par l'aide internationale, les risques de surendettement et de non-soutenabilité de la dette ont crû, a fortiori dans le cadre d'une politique budgétaire expansionniste et d'une base d'exportation limitée. Si le Fonds monétaire international exige de poursuivre les efforts de consolidation budgétaire, de recours aux subventions plutôt qu'aux prêts concessionnels et de diversification de l'économie, il importe également que des mesures soient prises pour améliorer le financement interne de l'économie, à travers l'adoption de mesures supplémentaires pour renforcer la collecte des recettes fiscales.

3.3 Inflation et politique monétaire

Depuis le rattachement de la monnaie nationale – le dobra – à l'euro en janvier 2010, l'inflation, notamment sa composante importée, diminue progressivement, passant de 11,9 % en 2011 à 6,3 % en 2014 (voir figure 4). Cette baisse a été rendue également possible grâce à la mise œuvre coordonnée des politiques budgétaire et monétaire à la faveur d'une panoplie de mesures équilibrée. Il est à noter qu'au premier trimestre 2014 le Gouvernement avait réduit son objectif d'inflation à 7 % puis à 6 %, en prévision d'une détente des prix internationaux des produits alimentaires et des carburants.

En février 2015, la Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe a réduit les taux d'intérêt de référence et de la facilité de prêt marginal, de 2 et 1,5 points de pourcentage, respectivement, pour les fixer à 10 % et 12,5 %. Ces mesures visent à encourager les banques commerciales locales à abaisser leurs taux d'intérêt afin de stimuler le secteur privé et de créer des possibilités en matière de développement

Figure 4: Évolution du taux d'inflation et du taux d'intérêt (2011-2015)



Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe.

des petites et moyennes entreprises. Malgré cet assouplissement des conditions monétaires, les taux d'intérêt pratiqués par les banques dans les transactions avec le public, en particulier le taux débiteur maximum en monnaie nationale, restent élevés et se situent au-dessus de 27 % (taux d'usure). Afin d'inverser la chute du crédit au secteur privé enregistrée précédemment, la Banque centrale a désormais l'intention de réduire les réserves minimales requises sur les dépôts en devises locales.

En vertu de l'accord de coopération signé par Sao Tomé-et-Principe avec le Trésor portugais en 2010, le taux de change du dobra a évolué dans le sillage de l'euro et a perdu environ 25 % de sa valeur face au dollar américain entre mi-2014 et fin 2015.

En ce qui concerne la situation monétaire, la masse monétaire a progressé moins vite en 2014, de 21,7 %, contre 41,1 % en 2013. Ce ralentissement se poursuivrait en 2015 avec un taux de croissance de la masse monétaire qui serait de 15,4 %. Le crédit au secteur privé s'est inscrit en recul en 2014, dans un contexte caractérisé par le manque de projets bancables et bien montés, ainsi que par le surendettement des entreprises et des ménages, qui ne facilitent pas l'octroi de nouveaux prêts malgré l'excès de liquidités dans le système. Le

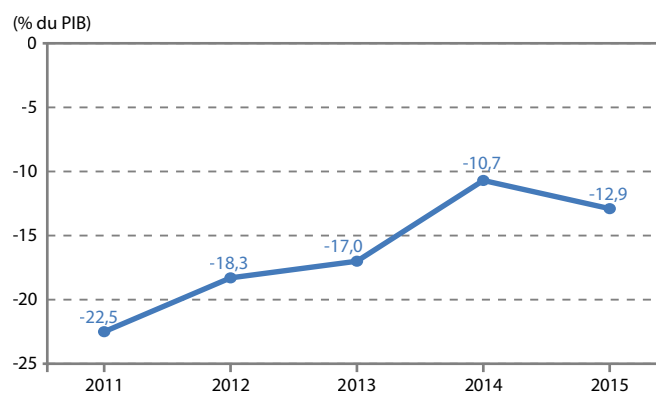
secteur bancaire y est peu développé et fragile, avec 19 % de créances douteuses selon la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (2015).

3.4 Compte courant

La tendance à l'allègement du déficit du compte courant entamée en 2011, année qui a suivi celle de l'arrimage du dobra à l'euro, s'est prolongée et le solde de la balance courante s'est établi à -10,7 % du PIB en 2014, contre -17 % en 2013 (voir figure 5). Cette performance résulte de l'amélioration du solde commercial qui est passé de -38,3 % du PIB en 2013 à -37,7 % en 2014, suite à l'accroissement des exportations de cacao et, dans une moindre mesure, au regain d'activité dans les services tournés vers l'extérieur (voyage et tourisme).

L'étroitesse de la base des exportations et la forte demande en produits d'importation continuent de créer un déséquilibre au niveau de la balance commerciale de Sao Tomé-et-Principe. Le cacao est le principal produit d'exportation de l'archipel, avec 89 % du total des exportations du pays en 2014 (voir figure 6). A ce titre, les recettes d'exportation fluctuent au gré de l'évolution de la production et du prix international de cette matière première.

Figure 5: Solde du compte courant (en pourcentage du PIB)



Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe.

Les importations sont pour leur part dominées par les produits pétroliers (29 %), les produits alimentaires et les boissons (29 %) ainsi que les biens d'équipement (21 %) qui ont représenté 79 % de leur total en 2014 (voir figure 6). Elles ont augmenté régulièrement au cours des dernières années, en liaison avec le développement de projets d'investissement dans les secteurs de la construction et du tourisme.

Il est prévu une dégradation du solde courant à -12,9 % du PIB en 2015, du fait de l'accélération des importations tirées par les besoins relatifs aux projets d'infrastructures, notamment pétrolières, même si la modération des prix des hydrocarbures devrait atténuer la facture des importations.

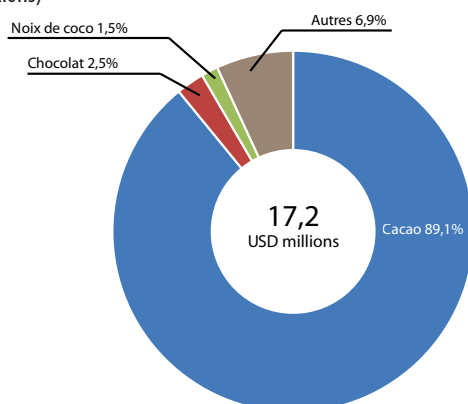
Au regard de l'importance du cacao dans les exportations et des produits alimentaires et boissons dans les importations, des opportunités de transformation structurelle auraient pu exister à travers le développement de l'agro-industrie si Sao Tomé-et-Principe disposait d'un marché intérieur ou avait accès à un marché sous-régional suffisamment large pour générer des économies d'échelle. Or, ce pays est confronté à la double contrainte de la faiblesse de sa population et de son insularité.

Dans ces conditions, à l'exemple de Cabo Verde, ce sont les secteurs des services modernes comme ceux du tourisme, des télécommunications et des transports qui ouvriraient de réelles perspectives de diversification et de transformation structurelle dans ce pays.

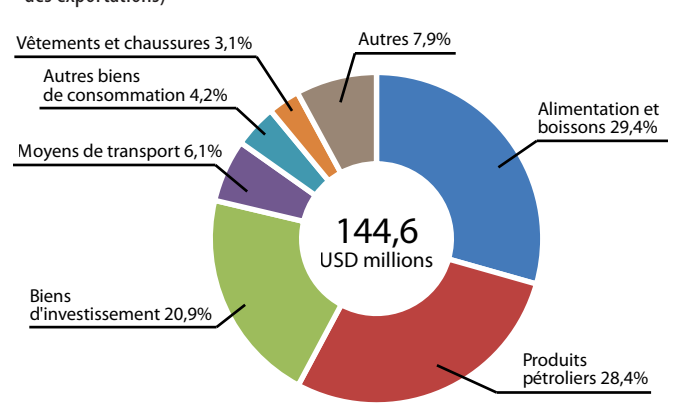
Des mesures de politique commerciale doivent également être prises face au caractère structurel du déficit commercial de Sao Tomé-et-Principe, qui pèse lourdement sur le solde de la balance courante et constitue un des principaux facteurs de l'endettement extérieur du pays. L'adhésion de Sao Tomé-et-Principe à l'Organisation mondiale du commerce, son entrée dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la signature des Accords de partenariat économique avec l'Union européenne constituent les trois principaux axes de la politique commerciale à relever à court terme. Ceci n'exclut pas que des efforts de diversification des partenaires extérieurs au-delà du Portugal et de l'Europe soient faits, pour éviter que tout ralentissement de l'activité économique dans cette partie du monde n'exerce une pression à la baisse sur les exportations de biens et le tourisme.

Figure 6: Structure du commerce extérieur (2014)

Répartition des exportations par produit (en pourcentage du total des exportations)



Répartition des importations par produit (en pourcentage du total des importations)



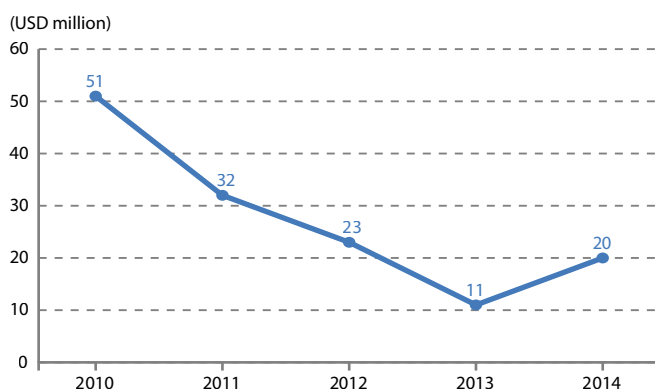
Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe.

3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement

L'afflux de transferts, de prêts-projets et d'investissement direct étranger a permis de financer le déficit courant en 2014. En 2015, il serait principalement financé par des prêts à conditions favorables et dans une moindre mesure par les flux d'investissement direct étranger, selon la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (2015).

Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement Après avoir été en baisse constante depuis 2010, les flux entrant d'investissement direct étranger à Sao Tomé-et-Principe ont augmenté de 82 % en 2014, pour s'établir à 20 millions de dollars, contre 11 millions de dollars en 2013 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2015) (voir figure 7), sous l'effet des réformes structurelles mises en place par le Gouvernement pour améliorer l'environnement des affaires, notamment l'abolition des exigences minimales de fonds propres pour obtenir une licence commerciale. À ce propos, Sao Tomé-et-Principe a été classée 153^e sur 189 pays en termes de facilité à faire des affaires dans le rapport

Figure 7: Flux nets d'investissement direct étranger entrant à Sao Tomé-et-Principe (en millions de dollars des États-Unis)



Source: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Doing Business 2015 de la Banque mondiale, en amélioration significative par rapport à son 169^e rang l'année précédente. De même, les progrès réalisés en matière de gouvernance ont contribué à l'amélioration du climat des affaires à Sao Tomé-et-Principe, qui a été classée 12^e sur 52 pays à l'aune de l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine au titre de l'année 2014 et 76^e sur 175 pays selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International, en amélioration par rapport au 77^e rang obtenu en 2013.

Sao Tomé-et-Principe est soucieuse d'attirer des investissements dans des secteurs comme le tourisme, la pêche, les infrastructures et l'agriculture, qui présentent les possibilités d'investissement les plus prometteuses. Le code des investissements qui date de 2007 permet aux investisseurs étrangers d'intervenir dans tous les secteurs de l'activité économique à l'exception des domaines réservés à l'État, comme les activités liées aux secteurs militaires et paramilitaires et les opérations de la Banque centrale.

La forte dépendance du budget de Sao Tomé-et-Principe à l'égard de l'appui extérieur comme indiqué plus haut justifie qu'une attention soit portée à l'aide publique au développement octroyée à ce pays au cours des dernières années. Selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques, après un recul de 33 % en 2012, les volumes destinés à Sao Tomé-et-Principe ont augmenté de 6 % en 2013, pour s'établir à 51,78 millions de dollars l'année précédente. Ce pays pourtant considéré comme moins avancé figure avec la Guinée équatoriale parmi ceux qui reçoivent moins de 1 % de l'aide publique au développement octroyée aux pays de la région de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, avec une part moyenne de 0,83 % sur la période 2009-2013. L'Organisation de coopération et de développement économiques estime toutefois qu'il pourrait faire partie des pays qui bénéficieront de

la hausse continue de l'aide pays programmable mondiale jusqu'en 2018, suite à la décision prise en décembre 2014 d'inverser la tendance à la baisse de l'aide aux pays les plus démunis (Organisation de coopération et de développement économiques, 2014).

Les principaux bailleurs de fonds de Sao Tomé-et-Principe sont l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque arabe de développement économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement au niveau multilatéral. Au niveau bilatéral, il s'agit de l'Angola, de Taïwan, du Nigéria et du Portugal. En dehors de l'aide

taïwanaise qui passe à 100 % par l'appui budgétaire, la plupart des appuis extérieurs s'exécutent dans le cadre de l'aide aux projets. Le secteur agricole dépend fortement de l'aide externe, avec presque 80 % des dépenses d'investissement financées par les différents bailleurs de fonds. Les autres secteurs concernés par l'aide publique au développement sont la santé, l'éducation, l'assistance sociale, le renforcement des capacités, l'eau et l'assainissement.

4

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

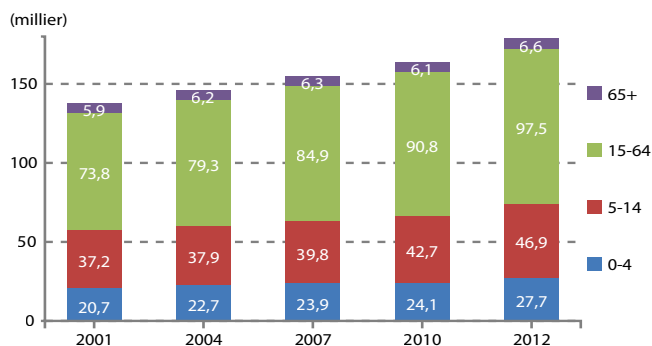
4.1 Dynamique démographique

Les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat à Sao Tomé-et-Principe indiquent que: i) la population totale est passée de 137 599 habitants en 2008 à 178 739 habitants en 2012¹; ii) les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes, représentant 50,28 % de la population en 2012, contre 50,41 % en 2001; iii) la proportion de la population urbaine s'est accrue de 59,7 % pour constituer 67 % de la population totale en 2012, contre 54,5 % en 2001; iv) la population est relativement jeune puisque 52,1 % des habitants ont moins de 20 ans, alors que les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 3,8 % des personnes qui vivent sur le territoire; et v) la proportion de personnes âgées

de moins de 20 ans est légèrement plus élevée chez les hommes (52,6 %) que chez les femmes (51,5 %).

Comme indiqué dans la figure 8 ci-dessus, le groupe constitué des personnes de 15 à 64 ans (population active) est non seulement le plus important au sein de la population mais aussi en constante augmentation. Il en résulte que le ratio de dépendance démographique est passé de 82 % en 2008 à 63 % en 2012. Le dividende démographique qui se dégagerait du fait de l'accroissement de la population active et de la diminution de la population en âge scolaire peut être favorable au développement du pays².

Figure 8: Évolution de la population par tranche d'âge (en milliers)



Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe.

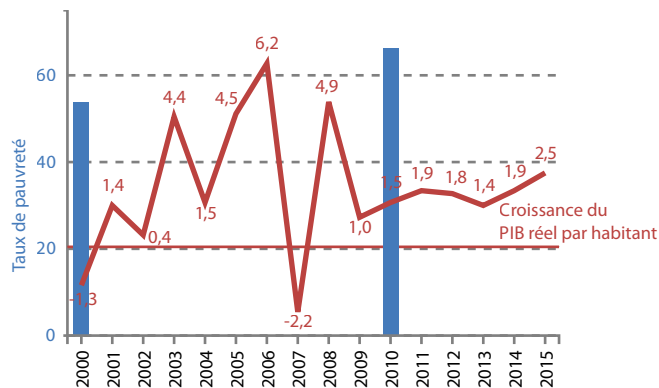
¹ Avec une population estimée à environ 200 000 habitants en 2014 selon la Division de la population du Secrétariat de l'ONU, Sao Tomé-et-Principe est le pays le moins peuplé du continent africain.

4.2 Pauvreté et emploi

L'enquête sur le budget des familles réalisée en 2010 a montré que 66,2 % de la population de Sao Tomé-et-Principe vit en dessous du seuil de pauvreté (voir figure 9), c'est-à-dire avec moins de 30 071 dobras (1,5 dollar américain) par jour. La pauvreté est plus importante chez les femmes (71,3 %) que chez les hommes (63,4 %). Le chômage est le principal facteur de pauvreté, sachant que moins de 50 % des travailleurs du secteur privé formel sont pauvres, contre 68,6 % pour les inactifs et 74,8 % pour les chômeurs (République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, 2015).

² Avec la baisse du taux de dépendance économique, les actifs pourront diminuer leurs dépenses en faveur essentiellement des enfants et consacrer une part plus importante de leurs revenus à l'épargne et aux investissements productifs. Ce faisant, ils contribueront à stimuler la croissance économique (Institut de recherche pour le développement, 2011).

Figure 9: Taux de pauvreté (2000 et 2010) et évolution du taux de croissance du PIB réel par habitant (2000-2015)



Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe, Fonds monétaire international.

L'indice de Gini est passé de 49 % en 2000 à 32,9 % en 2010, ce qui démontre une meilleure distribution des revenus en faveur des pauvres. Cette amélioration vient de la mise en œuvre de programmes qui ont permis le développement d'activités génératrices de revenus aux pauvres (République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, 2012)

Conscient du défi que représente la lutte contre la pauvreté, le Gouvernement a identifié quatre piliers dans sa nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté pour la période 2012-2016: i) la réforme des institutions publiques et la promotion de la bonne gouvernance; ii) une croissance économique soutenue et inclusive de long terme; iii) le développement du capital humain et l'amélioration des services sociaux de base; et iv) le renforcement de la cohésion sociale et la promotion d'un développement humain durable et intégré. Cette nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté envisage de rendre l'économie de Sao Tomé-et-Principe plus compétitive à travers l'accroissement des investissements dans les infrastructures, la promotion de l'agriculture, de la pêche et du tourisme comme des secteurs clés pour

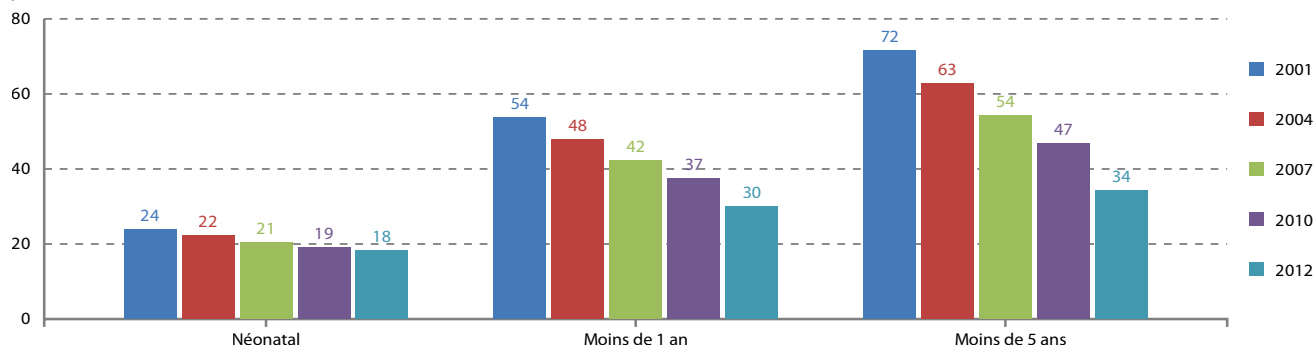
la croissance et la création d'emplois, notamment pour les jeunes.

En ce qui concerne le marché du travail, d'après les chiffres de l'Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe, la population active occupée, constituée de 56 295 personnes, est à prédominance masculine. En effet, 61,8 % sont des hommes, contre 38,2 % de femmes. La répartition des personnes employées par secteur d'activité confirme la prédominance du secteur tertiaire (52,72 %) et le caractère embryonnaire du secteur secondaire (16,97 %). L'analyse par sexe révèle la faiblesse de la représentation des femmes dans le secteur secondaire (22,8 %) et sa concentration dans le secteur tertiaire (67,6 %).

Selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages et de la population de 2012, le taux de chômage national s'élève à 13,6 %. Mais, chez les femmes, ce taux est de 19,7 % alors qu'il est de 9,3 % chez les hommes. Par ailleurs, dans le groupe des jeunes chômeurs, 32,7 % ont moins de 24 ans et 59,6 % moins de 34 ans. Le manque de qualification apparaît clairement comme l'une des causes du chômage des jeunes. En effet, parmi les jeunes au chômage, 53 % ont un niveau d'éducation de base, 34 % ont fait des études secondaires et seuls 2 % ont une formation professionnelle, technique ou supérieure (République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, 2015).

Ces résultats, comme c'est le cas pour la plupart des pays africains, ne prennent pas en compte le sous-emploi, l'emploi précaire et la pauvreté des travailleurs, jeunes pour l'essentiel. Aussi le Gouvernement a-t-il approuvé au premier semestre de 2014 un décret-loi intitulé Programa Aposta Jovem (Programme à l'intention des jeunes) qui définit les critères permettant l'octroi de crédits aux jeunes.

Figure 10: Taux de mortalité néonatale, infantile et des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)
(pour 1 000 naissances)



Source: Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe.

4.3 Santé

L'espérance de vie à la naissance a été évaluée à 65,3 ans en 2012, en hausse par rapport au niveau de 63,8 ans obtenu en 2001. L'espérance de vie des femmes, à 68,7 ans, se situe au-dessus de celle des hommes, estimée à 62,1 ans en 2012.

En matière de réduction de la mortalité infantile, des progrès ont été réalisés depuis 2001. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes, qui était de 71,6 en 2001, est descendu à 34,2 en 2012, selon l'Institut national de la statistique. Des progrès ont également été obtenus en matière de réduction des décès néonataux. Le taux de mortalité infantile (0-1 an) pour 1 000 naissances vivantes était de 30,1 en 2012, contre 53,6 en 2001.

En ce qui concerne l'amélioration de la santé maternelle, on relève encore un nombre élevé de décès maternels dans le pays, malgré les efforts réalisés. Le taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes était de 156 en 2015, contre 330 en 1990. Il est à noter que, du point de vue du pourcentage de naissances assistées par du personnel de santé qualifié, les résultats sont

meilleurs, avec près de 82 % en 2009, contre environ 79 % en 1990 (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 2015).

Le taux de prévalence du VIH/sida dans la population âgée de 15 à 49 ans en 2014 était de 0,5 %, contre 0,1 % en 1990, c'est-à-dire en augmentation. Toutefois, en examinant les séries de données sur plus de 20 ans, on constate que les taux de prévalence, après avoir augmenté pour s'établir à 1,4 % en 2005, ont amorcé une baisse continue (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 2015). Dans l'ensemble, la prévalence du VIH/sida parmi la population adulte de Sao Tomé-et-Principe a diminué grâce à une volonté politique, à des interventions ciblées et à un accès accru aux thérapies antirétrovirales. S'agissant du paludisme, Sao Tomé-et-Principe est parvenu à enregistrer un taux de mortalité pour 100 000 habitants de 43 en 2012, soit le taux le plus bas d'Afrique centrale.

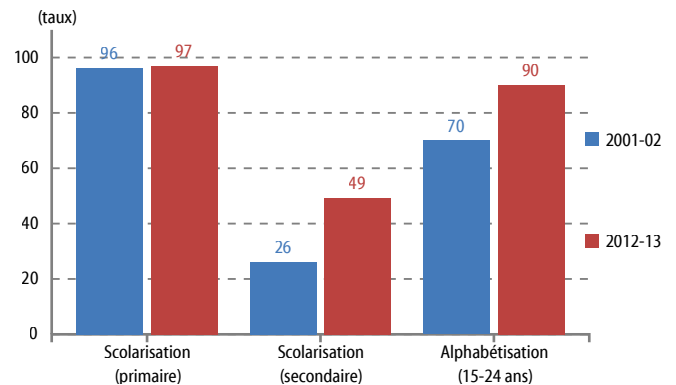
4.4 Éducation

Le taux d'alphabétisation des populations de 15 à 24 ans à Sao Tomé-et-Principe est estimé à 90,1 % en 2012, en hausse par rapport au niveau de 70 % obtenu en 2001 (Programme des Nations Unies pour le développement, 2014) (voir figure 11). Il est de 94,9 % chez les hommes et de 85,5 % chez les femmes.

La population âgée de 15 ans et plus sachant lire et écrire est estimée à 93 860 personnes, dont 52 % d'hommes et 48 % de femmes. Ces chiffres reflètent les efforts qui ont été faits pour éliminer l'analphabétisme depuis l'indépendance du pays et l'importance accordée actuellement par les autorités de ce pays au secteur de l'éducation.

En matière d'éducation primaire, le taux net de scolarisation, garçons et filles confondus, est passé de 96,6 % en 1990 à 97 % en 2013, soit le niveau le plus élevé d'Afrique centrale (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 2015). Au niveau secondaire, la répartition est presque égale entre les hommes (50,9 %) et les femmes (49,5 %), mais seuls 16,8 % des inscrits atteignent la fin du cycle secondaire tandis que de nombreux jeunes éprouvent des difficultés à poursuivre leurs

Figure 11: Taux net de scolarisation du primaire/ secondaire et taux d'alphabétisation des 15-24 ans (2012)



Source: PNUD 2014, Institut national de la statistique 2015, Banque mondiale, 2016

études au-delà du cycle secondaire. Le niveau élevé des frais de scolarité dans les établissements d'enseignement supérieur, l'absence de bourses d'études et la faiblesse de la capacité financière des parents sont autant de contraintes qu'il importera de lever pour améliorer l'accès des jeunes au cycle supérieur (Programme des Nations Unies pour le développement, 2014).

4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union africaine*

L'Union africaine a proclamé 2015, *Année de l'autonomisation et de la promotion de la femme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique*, dans le but d'imprimer un élan à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sur le continent. En vertu de cet engagement, elle a élaboré une fiche d'évaluation de l'égalité des sexes en Afrique. Cette fiche vise à évaluer la situation en matière d'égalité des sexes et

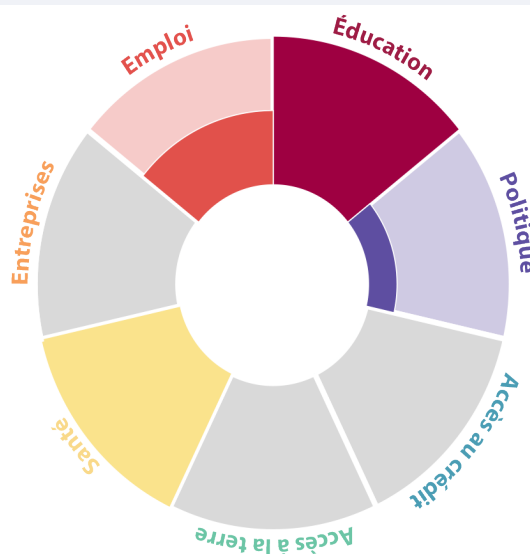
d'autonomisation des femmes dans sept secteurs essentiels qui concourent à la transformation de la vie des femmes en assurant leur contribution à une croissance diversifiée, soutenue et inclusive. Ces secteurs essentiels sont les suivants: emploi, secteur des entreprises, accès au crédit, accès à la terre, participation à la vie politique et à la prise de décisions, santé et éducation aux niveaux du secondaire et de l'enseignement supérieur.

*Interprétation du diagramme circulaire: les résultats sont notés de 0 à 10, sachant que 0 correspond au pire niveau d'inégalité, 5 à une parité intermédiaire et 10 à une parité parfaite. La parité parfaite se traduit par une situation où les hommes et les femmes sont représentés à parts égales, quel que soit le degré de développement de la variable ou de l'indicateur évalué(e). Certains pays obtiennent un score supérieur à 10, ce qui signifie que les femmes jouent potentiellement un rôle plus décisif que les hommes dans le sous-secteur considéré du pays en question. Il convient toutefois de ne pas tirer de conclusions hâtives sur la seule foi des résultats, en particulier lorsqu'il existe de grandes variations d'un pays à l'autre en ce qui concerne les réalisations en matière de développement**.*

Emploi		Score
Emploi dans le secteur non agricole		5
Taux d'activité		6

Entreprises		Score
Postes de direction	Pas de données disponibles	
Propriétaires	Pas de données disponibles	

Santé		Score
Taux de survie avant 5 ans		10
Enfants de moins de 5 ans sans retard de croissance		10
Espérance de vie à la naissance		11
Part de la population non infectée par le VIH		12



Taux d'alphabétisation des jeunes	9
Taux de scolarisation dans le secondaire	11
Taux de scolarisation dans le tertiaire	9

Politique		Score
Représentation au parlement		2
Postes ministériels – cabinets		1

Accès au crédit		Score
Compte ouvert dans une institution financière	Pas de données disponibles	
Emprunt souscrit auprès d'une institution financière	Pas de données disponibles	

Accès à la terre		Score
Accès à la terre	Pas de données disponibles	

* Les données utilisées pour calculer les résultats proviennent de plusieurs bases de données et sources internationales, à savoir: Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, indicateurs de développement, base de données sur l'intégration financière mondiale et enquêtes globales de la Banque mondiale, base de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'égalité des sexes et les droits fonciers, Bureau international du Travail (BIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Division de la population du Secrétariat de l'ONU, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Union interparlementaire (UIP) et certaines sources de données nationales. Pour l'indicateur concernant l'accès à la terre, les données sont tirées de plusieurs sources; l'établissement des résultats et l'harmonisation des cadres législatifs ont été réalisés en interne par le Centre africain pour la statistique et le Centre africain pour le genre.

** Le diagramme circulaire provient de la fiche d'évaluation de l'égalité des sexes, élaborée par la Commission de l'Union africaine et présentée aux chefs d'État et de gouvernement à la vingt-cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, en juin 2015.

5.1 Contexte et justification

La transformation structurelle de l'économie de Sao Tomé-et-Principe, par le développement d'activités dans des secteurs à forte productivité comme l'industrie manufacturière et les services modernes, nécessite un engagement des autorités nationales dans la mobilisation des ressources financières. Cela exige notamment de pouvoir disposer d'un espace budgétaire suffisant, c'est-à-dire d'une marge budgétaire qui permette à l'État de dégager des ressources pour accompagner la transformation structurelle sans compromettre sa viabilité financière.

Il est généralement admis qu'au début de son développement une économie a besoin de ressources extérieures pour financer ses besoins en investissement et sa croissance. C'est le cas à Sao Tomé-et-Principe, où les partenaires de développement contribuent sensiblement à l'effort de développement, l'investissement public étant assuré à plus de 90 % par les financements extérieurs.

Toutefois, la trop forte dépendance à l'égard des apports publics extérieurs soulève plusieurs problèmes, dont celui de la vulnérabilité des finances publiques. À Sao Tomé-et-Principe, l'endettement n'a en effet pas permis de générer des ressources substantielles destinées à son remboursement ou à la constitution d'une épargne intérieure susceptible de remplacer progressivement l'épargne étrangère. Un autre inconvénient de la forte dépendance du pays aux ressources

extérieures est qu'elle ne permet pas la maîtrise par les autorités de l'orientation des priorités de développement pour lesquelles elles souhaiteraient utiliser ces ressources. Cette dépendance constitue donc une difficulté majeure à la conception, à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques de développement.

Il s'agit ici d'examiner la stratégie permettant de relever le défi du financement interne de l'économie pour la transformation structurelle de Sao Tomé-et-Principe. L'idée est: i) d'énoncer les possibilités de financement interne de l'économie; ii) de présenter une vue d'ensemble des progrès réalisés et des mesures envisagées en ce qui concerne le financement interne de l'économie à Sao Tomé-et-Principe; et iii) de formuler des perspectives et recommandations.

5.2 Possibilités de financement interne de l'économie

Sur le plan conceptuel, il existe plusieurs manières de créer un espace budgétaire en interne pour financer le développement. En général, ces approches reflètent la situation financière de l'État. La littérature mentionne un certain nombre de méthodes permettant de créer un espace budgétaire, à savoir l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, l'augmentation des dépenses discrétionnaires sur les fonds libérés grâce à l'allègement de la dette, la mobilisation des ressources internes et l'augmentation des emprunts.

5.2.1 Amélioration de l'efficacité des dépenses publiques

Pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques, l'État doit s'efforcer avant tout de réduire les dépenses publiques non nécessaires, car le fait de mettre fin au gaspillage des ressources budgétaires de l'État permettrait de libérer directement des ressources qui peuvent être consacrées à des dépenses publiques productives. La réaffectation des ressources, en les réorientant des dépenses de moindre importance vers les dépenses plus importantes, permet également d'améliorer l'efficacité générale des dépenses publiques; c'est le cas notamment des marchés publics. Dans ce contexte, on peut également créer un espace budgétaire en améliorant l'efficacité technique et en veillant à ce que les ressources soient effectivement affectées aux dépenses publiques prévues, et ce au moindre coût.

5.2.2 Accroissement des dépenses publiques à l'aide de fonds libérés grâce à l'allègement de la dette

Pour de nombreux pays comme Sao Tomé-et-Principe, l'allègement de la dette constitue un point de départ logique pour ce qui concerne la création d'un espace budgétaire. Les récentes initiatives en matière d'allègement ou d'annulation de la dette publique des pays à faible revenu visent essentiellement à libérer davantage de ressources pour les consacrer à des dépenses productives (Forum de haut niveau, 2005). Un important allègement de la dette, voire son annulation pure et simple, pourrait avoir un effet déterminant en permettant de libérer immédiatement des ressources afin de financer des investissements publics nécessaires pour avancer rapidement vers la transformation structurelle de l'économie.

5.2.3 Mobilisation des recettes internes

Il est possible d'avoir des rentrées de fonds supplémentaires en mobilisant les ressources intérieures grâce à l'adoption de mesures fiscales ou au renforcement de l'administration fiscale. Toutefois, la fiscalité ne contribuera à améliorer la situation des États que si les coûts

de recouvrement et les coûts économiques des distorsions, provoquées par des niveaux plus élevés d'imposition ou de redevances, sont inférieurs aux avantages sociaux résultant des dépenses publiques. Par conséquent, les réformes visant à renforcer l'administration fiscale et à réduire la dépendance à l'égard des taxes génératrices de distorsion contribueront à rendre plus intéressante l'option consistant à accroître les recettes fiscales pour créer un espace budgétaire (Banque mondiale, 2006).

5.2.4 Augmentation des emprunts

L'État peut également financer des dépenses publiques plus importantes en empruntant sur le marché intérieur des obligations ou auprès de créanciers extérieurs. L'exploitation de la capacité d'endettement non utilisée – la différence entre le niveau maximal de la dette nette qu'il peut supporter (compte tenu des excédents primaires maxima, actuels et futurs, qu'il peut produire) et son niveau actuel de dette nette – permet de créer un espace budgétaire (Banque mondiale, 2006). Il est possible d'augmenter le niveau d'endettement qu'un État peut supporter, en améliorant la crédibilité financière du secteur public, en élargissant la base de revenu et/ou en « verrouillant » les ressources fiscales futures. Cependant, cela n'est pas sans conséquence sur les obligations futures au titre du service de la dette et entraînera l'éviction éventuelle du secteur privé. L'orthodoxie budgétaire veut que l'État emprunte dans le seul but d'investir et non pour financer des dépenses courantes (Heller, 2005).

5.3 Progrès réalisés et mesures envisagées en ce qui concerne le financement interne de l'économie à Sao Tomé-et-Principe

Pour améliorer le financement interne de l'économie de Sao Tomé-et-Principe, les autorités du pays ont développé des stratégies axées autour des

quatre possibilités de financement énoncées précédemment.

5.3.1 L'efficacité de la dépense publique à Sao Tomé-et-Principe

Au cours des dernières années, Sao Tomé-et-Principe a fait des efforts en matière de contrôle des dépenses publiques, lesquelles ont reculé de 44,1 % du PIB en 2011 à 32,3 % en 2014 (voir tableau 1). En ce qui concerne plus particulièrement les dépenses courantes, elles ont baissé de 18,3 % du PIB en 2013 à 17,7 % en 2014, tandis que les dépenses en capital ont diminué de 19,1 % du PIB à 18 % sur la même période (Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement, 2015). Cet effort de maîtrise des dépenses est le résultat des réformes engagées depuis 2009 au niveau de la gestion des ressources publiques, en particulier: i) le renforcement de l'unité des marchés publics, de la cour des comptes et du bureau du comptable général; ii) la création de la direction de la comptabilité publique; et iii) la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des finances publiques (Banque africaine de développement, 2012).

Sao Tomé-et-Principe a pris plusieurs mesures et s'est fixé des objectifs à moyen terme pour plus d'efficacité dans la dépense publique. C'est ainsi que, sur la période 2015-2018, le Gouvernement s'est engagé à: i) contenir la masse salariale, grâce notamment au gel des salaires des fonctionnaires; ii) réduire les transferts et subventions; iii) introduire des procédures de contrôle des dépenses plus strictes afin de limiter les dépenses non budgétisées; et iv) plafonner les dépenses publiques consacrées aux biens et services (Fonds monétaire international, 2015).

5.3.2 Allègement de la dette à Sao Tomé-et-Principe

Sao Tomé-et-Principe a bénéficié de remises de dettes de l'ordre de 338 millions de dollars (Banque africaine de développement, 2012), après avoir

atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés en mars 2007. Cet allègement a entraîné la chute du ratio du stock de la dette extérieure de 332,1 % du PIB en 2002 à 67,8 % en 2010.

Les autorités de Sao Tomé-et-Principe ont toutefois exprimé des inquiétudes quant à l'accumulation d'arriérés intérieurs constatée depuis 2012 qui fait courir un risque de ré-endettement du pays. À cet égard, un plan global a été élaboré pour effacer l'encours des arriérés au cours des cinq prochaines années. Une équipe ministérielle a été constituée en avril 2015 pour examiner les requêtes des créanciers, dans l'idée de négocier avec eux pour obtenir des concessions (Fonds monétaire international, 2015).

5.3.3 Mobilisation des recettes intérieures à Sao Tomé-et-Principe

Le Gouvernement a fait des progrès ces dernières années pour améliorer la collecte des recettes. Les mesures prises ont consisté à définir une structure de l'impôt sur le revenu des particuliers plus progressive, introduire un identifiant fiscal unique pour les personnes et les entreprises, lancer un projet d'enregistrement des contribuables destiné à consolider l'administration fiscale, simplifier l'impôt sur les sociétés avec une baisse de la loi unifiée de l'impôt sur les entreprises à 25 %, contre 45 % auparavant, et renforcer l'administration fiscale, en intensifiant notamment la collecte des arriérés d'impôts. La capacité des autorités à fixer des objectifs de recettes sur trois ans s'est améliorée grâce à l'utilisation du système électronique de gestion des finances publiques. Par ailleurs, le 10 septembre 2013, le Gouvernement a lancé le système informatisé Sydonia pour les services douaniers extérieurs, dans le but de renforcer la perception des recettes et de rationaliser les procédures administratives.

À moyen terme, le Gouvernement prévoit de maintenir ses efforts pour mobiliser davantage de revenus nationaux par l'application plus stricte

de la loi fiscale et l'amélioration continue de l'efficacité de l'administration douanière et fiscale. L'ambition affichée est de stimuler la mobilisation des recettes intérieures pour parvenir à une hausse de l'ordre de 2,5 % du PIB d'ici à 2018. Les autorités ont l'intention de le réaliser en procédant au recouvrement des arriérés auprès d'ENCO, la principale société importatrice, au titre de ses droits sur les importations de pétrole, qui représentent plus de 1 % de PIB. D'autres mesures telles que l'inclusion de 16 000 nouveaux contribuables suite à une enquête menée à Sao Tomé-et-Principe ainsi que l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée et d'un régime de l'imposition forfaitaire minimale devraient stimuler la collecte des recettes fiscales à moyen terme. Une réforme est en cours au sein de l'administration financière de l'État³. Elle comprend une réforme fiscale visant à élargir la base de l'assiette fiscale, tout en desserrant l'étau de l'impôt sur les revenus des personnes aussi bien physiques que morales.

5.3.4 Recours à l'emprunt à Sao Tomé-et-Principe

Comme indiqué plus haut, Sao Tomé-et-Principe a eu largement recours à l'emprunt extérieur pour financer ses dépenses publiques. Cette tendance ne devrait pas faiblir car, lors d'une conférence des donateurs organisée le 14 octobre 2015 à Londres, les autorités de Sao Tomé-et-Principe ont sollicité l'appui des partenaires extérieurs pour accompagner la mise en œuvre des programmes d'investissement public et de développement social. En outre, en novembre 2015, le Premier Ministre a indiqué au Parlement l'intention du Gouvernement de lever environ 100 millions de dollars de fonds auprès des partenaires internationaux pour financer le budget de l'État pour l'année 2016, estimé à 170 millions de dollars. Dans ces conditions, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur considère que la forte dépendance de Sao Tomé-et-Principe aux aides internationales et aux

prêts concessionnels devrait perdurer (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, 2016).

Pour que le recours à l'emprunt n'aggrave pas le risque de surendettement, les autorités de Sao Tomé-et-Principe ont promis d'évaluer soigneusement tout nouveau prêt susceptible de leur être accordé, en fonction de son impact sur la viabilité de la dette. Elles ont également l'intention de développer le marché des bons du trésor, qui pourrait fournir des ressources financières additionnelles (Fonds monétaire international, 2015).

5.4 Perspectives et recommandations pour améliorer le financement interne de l'économie à Sao Tomé-et-Principe

Si des stratégies ont été adoptées ou sont en cours d'exécution, des mesures décisives seront encore nécessaires afin d'améliorer le financement interne de l'économie à Sao Tomé-et-Principe. Parmi les possibilités présentées plus haut, il est recommandé à Sao Tomé-et-Principe de privilégier la mobilisation des recettes intérieures, d'autant que cela permettra la création d'un espace budgétaire à partir des autres canaux identifiés. En ce qui concerne l'efficacité de la dépense publique, tant que le budget d'investissement de pays comme Sao Tomé-et-Principe dépendra de l'aide extérieure, les autorités nationales auront peu d'influence sur le choix des dépenses en capital, qui jouent pourtant un rôle important dans la transformation structurelle des économies. S'agissant des allègements de dette, lorsqu'ils sont octroyés à des pays qui éprouvent des difficultés à rembourser leurs créanciers, ils ont l'inconvénient de ne pas dégager de marge de manœuvre à court terme. À Sao Tomé-et-Principe par exemple, les remises de dettes n'ont pas permis de libérer suffisamment de ressources internes pour les consacrer à des dépenses productives. Enfin, concernant le recours à l'emprunt obligataire, le marché des bons du trésor envisagé

³ Le Système d'administration financière de l'État représente une réforme globale qui comprend à la fois les aspects législatifs, la gestion et le circuit d'information. Les aspects législatifs portent sur la loi d'encadrement budgétaire et financier et sur une nouvelle nomenclature budgétaire.

à Sao Tomé-et-Principe ne fonctionnera de manière optimale que si le pays démontre sa capacité à mobiliser en interne des ressources financières lui offrant la possibilité de rembourser ses créanciers à terme échu.

À cet égard, il faut un régime fiscal efficace qui permette à l'État de mobiliser les ressources nécessaires et un budget qui mette l'accent sur le financement des principales activités de développement. Le recul du taux de pression fiscale

(impôts/PIB) de Sao Tomé-et-Principe, de 16,6 % en 2010 à 14,7 % en 2014, indique que le pays exploite de moins en moins ses possibilités de création de recettes fiscales et dès lors qu'il convient de porter ce ratio au-delà du niveau actuel. Outre les mesures déjà adoptées, tout effort visant à élargir l'espace budgétaire par le biais de la mobilisation des ressources internes doit passer par la lutte contre la fraude fiscale, grâce à des échanges d'information entre les services fiscaux.

6

CONCLUSION

L'activité économique a évolué favorablement à Sao Tomé-et-Principe au cours de ces dernières années, avec des taux de croissance proches de 5 %. Mais, les indicateurs sociaux n'ont pas évolué au même rythme, malgré l'afflux de financements extérieurs destinés pourtant à des secteurs considérés comme prioritaires.

Le niveau limité des ressources internes fait partie des contraintes majeures qui ne permettent pas au pays de s'inscrire résolument et durablement dans une trajectoire de croissance inclusive. La structure de production reste en effet dominée par les activités à faible productivité dans les secteurs des services et de l'agriculture traditionnels, faute notamment de financements suffisants et orientés

spécifiquement vers le renforcement des capacités de production et d'exportation.

L'afflux d'aide extérieure et l'espoir de recettes issues de l'exploitation toujours attendue du pétrole semblent avoir longtemps annihilé les efforts de mobilisation des recettes internes. Pour accélérer la croissance et créer les conditions d'une réduction durable de la pauvreté, il semble donc urgent d'identifier et de lever les différents obstacles qui empêchent la mobilisation des ressources internes financières nécessaires au développement de Sao Tomé-et-Principe. La mise en œuvre des réformes prévues au sein de l'administration financière de l'État et des mesures de lutte contre la fraude fiscale sont de ce point de vue requises.

7. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES NATIONALES

Note de méthodologie sur l'évaluation de la qualité des données

La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évaluées la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Évaluation nationale de la qualité des données

Indicateurs démographie	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	0,18 (2012)	1
Enfants (0-14 ans, en %)	41,7 (2012)	1
Adultes (15-64 ans, en %)	54,6(2012)	1
Personnes âgées (65 ans et plus, en %)	3,7(2012)	1
Taux de croissance annuel moyen (en %)	2,45 (2012)	1
Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en %)	97 (2012-2013)	1
Taux de chômage (en %)	13,6 (2012)	1
Principaux indicateurs macroéconomiques et sectoriels	Valeur	Évaluation
PIB, prix constant(en dollars É.-U.)	190 946 643,24 (2013)	1
PIB, prix courants (en millions de dollars É.-U.)	337,4 (2014)	1
Taux de croissance du PIB réel (en %)	5,4 (2016)	1
Taux d'inflation (en %)	4,4(2016)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Taux de prévalence du VIH/sida (en %)	0,5 (2014)	1
Taux d'incidence du paludisme (test de diagnostic rapide 6-59 mois) (en %)	0,5 (2014)	1

Pauvreté	Valeur	Évaluation
Population vivant en dessous du seuil de pauvreté national (en %)	66,2(2010)	1

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Importations totales (en milliards de dollars)	1 225 (2014)	1
Importations de marchandises transformées		
Importations de marchandises non transformées		

Code des sources de données

1 : . Institut national de la statistique

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAD, OCDE, PNUD (2015), Perspectives économiques en Afrique.

BAD (2012), République démocratique de Sao Tomé-Et-Principe, document de stratégie-Pays (DSP) 2012-2016, juin 2012.

Banco Central de São Tomé E Príncipe (2014), Relatório Anual da Economia saotomense.

Banco Central de São Tomé E Príncipe (2015), Boletim Mensal Situação Monetária e Cambial Estudos Económicos, mai 2015.

Banco Central de São Tomé E Príncipe (2015), Conjuntura Macroeconómica, premier trimestre 2015, à l'adresse : www.bcstp.st/Publicações.

Banque Mondiale (2006), Fiscal Policy for Growth and Development: An Interim Report, Réunion du comité du développement, 23 avril 2006.

Centre du commerce international (2015), calculs des auteurs, réalisés à partir de la base de données MacMap du CTI, accessibles à l'adresse <http://macmap.org/Default.aspx?lang=fr-FR>.

CNUCED (2015), Rapport sur l'investissement dans le monde: « Réformer la gouvernance de l'investissement étranger », Genève, Juin.

http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2015overview_fr.pdf.

COFACE (2016), Études économiques et risque pays, Sao Tomé-et-Principe, (<http://www.coface.com/fr/etudes-economiques-et-risque-pays/sao-tome-etpPrincipe>, dernière mise à jour : janvier 2016).

Commission économique pour l'Afrique et Commission de l'Union africaine (2015), Report on

the state-of-play of progress towards regional free trade areas (FTAs) at regional economic community level, both in the Tripartite and other regional economic communities, document présenté à la huitième Conférence des ministres africains du commerce, Addis-Abeba (Éthiopie), 8-15 mai 2015.

Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement et Commission de l'Union africaine (2013), État de l'intégration régionale en Afrique VI : harmonisation des politiques visant à transformer l'environnement commercial.

Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement et Commission de l'Union africaine (2012), État de l'intégration régionale en Afrique V : vers une zone de libre-échange continentale africaine, Addis-Abeba, Nations Unies.

Division de statistique de l'ONU (2015), calculs des auteurs, réalisés à partir des statistiques de la base de données Comtrade de l'ONU (<http://comtrade.un.org/>) et des données à intégrer dans la comptabilité nationale, accessibles sur <http://data.un.org/>. Données sur le commerce de l'énergie, accessibles sur <http://data.un.org/>.

En ligne : <http://www.ceeac-eccas.org/index.php/fr/a-propos-de-la-ceeac> (consulté le 8 décembre 2015).

En ligne : <http://www.resakss.org/region/eccas> (consulté le 8 décembre 2015).

Fonds monétaire international (2015), Republica Democrática de São Tomé e Príncipe: Carta de intenção, Memorandum das Políticas Económicas e Financeiras, e Memorandum Técnico de Entendimento, 19 juin 2015.

Heller S. Peter (2015), Understanding Fiscal Space, document de synthèse des politiques du FMI, mars 2005.

Forum de haut niveau (2015), Forum de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé, 2005, www.hlfhealthmdgs.org.

FMI (2015), Concludes Staff Visit to the Democratic Republic of São Tomé and Príncipe, communiqué de presse no 15/442, 29 septembre 2015.

FMI (2015), Sao Tomé-et-Principe, rapport de pays no 15/196, juillet 2015.

Institut de recherche pour le développement (IRD) (2011), L'Afrique au grand tournant démographique, Fiches d'actualité scientifique, mars 2011 (www.ird.fr/la-mediatheque/fiches-d-actualite-scientifique/369-l-afrique-au-grand-tournant-demographique).

Instituto Nacional de Estatística de São Tomé e Príncipe (2015), Resultados dos Biomarcadores do Inquérito de Indicadores Múltiplos (MICS) 2014, avril 2015

Instituto Nacional de Estatística de São Tomé e Príncipe (2014), Contas Nacionais Preliminares: ano 2014, Departamento das Contas Nacionais, 23 de Abril de 2014

Instituto Nacional de Estatística de São Tomé e Príncipe (2014), IV Recenseamento Geral da População e Habitação 2012.

Fonds monétaire international (2015), rapport de pays no 15/196 – République démocratique de Sao Tomé-et-principe, juillet 2015.

OCDE (2015), L'aide au développement a été stable en 2014 mais la baisse des apports aux pays les plus pauvres se poursuit, Synthèse détaillée <http://www.oecd.org/fr/developpement/stats/documentupload/ODA%202014%20Technical%20Note%20FR.pdf>.

oe.cd.org/fr/developpement/stats/documentupload/ODA%202014%20Technical%20Note%20FR.pdf.

PNUD (2014), Rapport national sur le développement humain à Sao Tomé-et-Principe.

Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System (ReSAKSS) (2015), ECCAS Overview.

République démocratique de Sao Tomé-et-Principe (2012), Seconde stratégie nationale de réduction de la pauvreté 2012-2016, mars 2012.

République démocratique de Sao Tomé-et-Principe (2015), Travail et affaires, Ministère des affaires sociales, Projet national de politique de l'emploi, Sao Tomé, juillet 2015.

Tanzi et Zee (2001), Tax Policy for Developing Countries" FMI, Washington DC.

U.S. Department of State (2015), São Tome And Principe Investment Climate Statement.

UNCTADStat (2015), calculs des auteurs réalisés à partir des statistiques de la base de données UNCTADStat, 2015, accessible à l'adresse <http://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html>.

Union européenne (2015), Sao Tomé-et-Principe - Union européenne, programme indicatif national pour la période 2014 – 2020, Ares(2014)2070433 - 24/06/2014.

Visahq (2015), calculs des auteurs réalisés à partir des données du site Internet, [Visahq.com](http://www.visahq.com).